Donges

Le Trésor public confirme la très mauvaise situation financière

En raison de son fort endettement, Donges a été inscrite dans le réseau d'alerte des communes menacées par le surendettement et mise sous surveillance de la Direction des Finances publiques.

La trésorerie de Montoir, dont dépend la commune, a fait parvenir son analyse financière détaillée pour la période 2011-2013. Elle confirme que la situation financière de Donges est fortement dégradée, principalement en raison d'importantes dépenses d'équipement réalisées sur les trois dernières années (représentant 12,7 M€, dont 6 M€ sur la seule année 2013), dépenses ayant nécessité de faire 8,3 M€ d'emprunts. La commune est actuellement juste capable de faire face aux échéances de remboursement de sa dette et ne dispose quasiment plus de ressources pour financer de nouveaux projets d'équipement. **« Début 2014, la situation de Donges s'est profondément dégradée en matière de trésorerie, plaçant la commune au bord de la rupture »,** ajoute le rapport.

L'endettement est passé de 5,4 M€, fin 2010, à 12,1 M€, fin 2013. Cela représente 16,3 années de capacité de désendettement (si la commune décidait d'y consacrer l'intégralité de ses ressources disponibles), sachant que pour la moyenne des communes du département, elle est de 3,7 années, que le seuil d'alerte est fixé à 12 ans et le seuil critique à 15 ans. Cette situation entraîne un remboursement en 2014 de 855 000 € de capital, et de 500 000 € d'intérêts financiers.

Il convient de noter qu'en juillet 2011, après analyse de l'exercice 2010, la trésorerie de Montoir avait alerté le municipe sur son endettement important, justifiant déjà l'inscription de Donges dans le réseau d'alerte. Il semble qu'en 2011, les élus d'opposition et certains élus de la majorité n'aient pas eu communication de ce rapport.

En conséquence, François Chéneau doit prochainement être convoqué par le préfet pour expliquer les raisons de cette situation, et présenter la manière dont il compte en sortir.

La commune doit se désendetter. Elle ne souhaite augmenter les impôts qu'en dernier recours et ne dispose d'aucune marge de manœuvre. La rigueur est impérative et seules les dépenses essentielles seront engagées dans les années à venir.

Dans un objectif de transparence, le rapport de la trésorerie de Montoir sera accessible sur le site internet de la ville et consultable au secrétariat général de la mairie.

François Chéneau, maire de Donges devra prochainement expliquer au préfet les raisons de la mauvaise situation financière de la commune et présenter des solutions pour en sortir.

Les groupes d'opposition réagissent à l'analyse du Trésor public

Jean-Marc Nicollet regrette **« cette situation très préoccupante »** et les conséquences directes qu'elles entraînent. Il se préoccupe en particulier des associations pour savoir **« à quelle date les subventions seront versées »** et reçoit en réponse que les mandatements sont en cours.

Alain Chazal, ancien premier adjoint en charge des finances pendant la période concernée, **« ne souhaite pas commenter le rapport de Montoir, estimant qu'il en dispose depuis trop peu de temps »**.

Mikaël Delalande et Christine Misin, élus de l'ancienne majorité dont ils se sont désolidarisés, constatent que **« les chiffres qu'ils annonçaient pendant la campagne électorale étaient confirmés, alors qu'ils s'étaient fait traiter d'alarmistes. »** Ils demandent pourquoi les **« ratios cités au conseil municipal de février 2014 (11 années d'endettement) étaient discordants avec ceux du rapport du même mois du cabinet conseil Klopfer (16 années) »**. Ils veulent savoir **« à qui a été diffusé le rapport de 2011 de la trésorerie de Montoir, dont ils n'avaient pas connaissance »**. Ils demandent **« quelle était l'affectation de l'emprunt de 1.5 M€ fait en décembre 2013 »**. Ils déplorent **« le manque de maîtrise des finances, la banalisation du risque d'endettement et l'absence de respect des deniers publics »**, ajoutant qu'**« être de gauche n'empêche pas d'être gestionnaire »**.

Etat civil
Naissance : Mustafa Lakbuichi.

Saint-Malo-de-Guersac

« Non à la fermeture de la 5e classe à l'école maternelle »

Lors du conseil municipal de mercredi dernier, le maire Alain Michelot a lu une déclaration demandant à la Direction académique des services de l'Éducation nationale de Loire-Atlantique **« de surseoir à la fermeture définitive d'une classe en pré-élémentaire de l'école Anne-Frank »**.

Il indique **« S'il est fort probable que les effectifs de cette école baissent en septembre 2014, les rentrées suivantes connaîtront une nette augmentation au regard des orientations politiques communales et intercommunales principalement axées sur le développement de l'habitat. Depuis plus de quatre années, les actions municipales se concentrent sur la concrétisation de trois grandes zones d'habitat. Deux d'entre elles, dénommées les Jardins-du-Bois-de-la-Cour et la Zac du Boucha, vont permettre d'accueillir respectivement, sous ce présent mandat, une soixantaine de logements, quant à la troisième, La Garenne, programmée à plus long terme, elle affichera plus de deux cents habitations »**.

Il poursuit **« L'aménagement de la première opération devrait être finalisé l'an prochain. Les différents types de logements, déclinés en locatifs et accessions à la propriété, favoriseront l'installation de nouveaux arrivants... Au regard de ces données, les services départementaux de l'Éducation nationale, ont prononcé une fermeture à suivre pour une classe de l'école maternelle Anne-Frank »**. Le maire désapprouve **« La décision arbitraire, prise sans aucune concertation, ni avec la municipalité, ni avec le comité local FCPE, d'ouvrir quatre classes à la rentrée de septembre et seul le comptage des enfants déterminerait la réouverture d'une 5e classe ».** Et pour conclure **« Il appelle les élus à être présents auprès des parents d'élèves, le mardi 1er juillet, pour la journée de forte mobilisation avec occupation de l'école maternelle Anne-Frank, ainsi que le 2 septembre afin de s'opposer à la fermeture de la 5e classe »**.

Trignac

Un jardin pour le Secours populaire

L'association Les jardiniers de Brière a mis à disposition du Secours Populaire, **« pour les plus démunis »**, une parcelle de jardin à Aisne.

Philippe Bourot, le responsable des jardiniers de Brière, aidé par 6 adhérents, a préparé le terrain, une parcelle de 300 m², avec des plans de pomme de terre, 60 pieds de tomates, 30 pieds de courgettes. Pour ce début de récolte, Jo Patron du Secours populaire, 83 ans, mais toujours vaillant, mettait lui-même la main à la pâte. **« C'est une opération pour marquer le centenaire de la commune, où la solidarité a toujours dominé »**, explique Jo Patron, car les jardiniers de Brière ont quitté la nouvelle organisation de cet événement, préférant ce don au Secours populaire local. Une distribution de cette récolte sera organisée mi-juillet pour les adhérents du Secours populaire de Trignac et de Montoir-de-Bretagne.

Jo Patron, à gauche, avec Phlippe Bourot, au centre, entourés par des adhérents de leurs deux associations, pour le début de la récolte.

Secours Populaire, 18, rue Charles Brunelière, permanence le mercredi matin, tél. 02 40 90 17 67.

Etat civil
Naissance : Shanna Thuillier.

SAINT LYPHARD

UFOLEP44

RESTAURATION SUR PLACE

ENTRÉE : 5€ à partir de 13 ans
Parking gratuit à proximité.

29 JUIN 2014
DE 9 H À 20 H

CIRCUIT DES FRAÎCHES
180 PILOTES

19E COURSE
D'AUTO POURSUITE SUR TERRE

Organisation COMITÉ DES FÊTES

LE MOT DU MAIRE
Comme chaque année, le Comité des Fêtes organise une course d'auto poursuite sur terre où épreuves sportives, compétitions et spectacles seront au rendez-vous. Les nombreux bénévoles se relaient tout au long de la journée pour vous faire passer un agréable moment dans la bonne humeur. La municipalité remercie le Comité des Fêtes pour l'ensemble des animations de qualités qu'il organise tout au long de l'année.
Le Maire, Chantal BRIERE.

LE MOT DU PRÉSIDENT
Le dimanche 29 juin 2014 aura lieu la 19ème édition de la traditionnelle course d'auto poursuite sur terre. **Saint-Lyphard deviendra ce jour là la capitale départementale du sport automobile.** Pas moins de 180 pilotes s'affronteront sur le circuit très technique des Fraîches, dans le cadre magnifique des Landes de Marlais.
Cette 19ème manifestation compte pour le championnat départemental. Tous les pilotes s'emploieront sportivement à décrocher les points nécessaires qui leur permettraient de viser le championnat régional, voire national.
Les 60 bénévoles du comité des fêtes attendent dés 9h un public qu'ils espèrent nombreux. Les organisateurs ont tout prévu et feront le maximum pour que ce rendez-vous sportif soit une réussite. **Le comité remercie** tous les annonceurs pour la publicité, les donateurs de trophées, de coupes ou de lots, ceux qui nous ont apporté leur aide et leur soutien. Remerciements également, à l'Auto Sprint Guéménéen pour leur assistance technique.

Le Président Fabrice ECHARDOUR

A NOTER :
• Dimanche 13 juillet,
Saint-Lyphard en FÊTE !
Bal populaire et feu d'artifice
• Samedi 19 juillet,
Concours de boules à partir de 18h
• Dimanche 3 août
Courses de poneys et vide grenier

Organisation technique : A.S.G.

A votre service depuis 1959
"Respectez la planète avec une énergie propre et durable."
ÉNERGIES RENOUVELABLES et ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
• Aérothermie
• Géothermie
• Solaire
• Bois
• Chaudières à condensation
CHAUFFAGE - ELECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZA du Crélin SAINT-LYPHARD 02 40 91 41 15 Ets CRUSSON

MENUISIER PLAQUISTE
EVAIN PHILIPPE
Pose menuiserie, cloisons sèches, plafond, isolation parquet
21 route de la Pré d'Ust - St ANDRÉ DES EAUX
02 40 88 47 79 / 06 20 36 30 60 philippeevain@live.fr

Les Pépinières Gicquiaud groupe grandiflora
TRECELIN - SAINT LYPHARD - 02 40 91 49 08 - pepinieres.gicquiaud@orange.fr
www.pepinieres-gicquiaud.fr www.grandiflora-paysage.fr www.grandiflora.fr

AUTO CONTRÔLE DE BRETAGNE
SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Depuis plus de 20 ans à votre service !
2 adresses à votre service
PONT-CHÂTEAU
28, rte de Vannes
02 40 01 65 54
ST-GILDAS-DES-BOIS
Rte de Pont-Château
02 40 22 12 32